Les classes et implantations à visée inclusive

Dernière mise à jour 18/09/2025

Pour les élèves de maternelle et de primaire dans l'enseignement de type 2 (handicap mental modéré à sévère, avec ou sans autisme) et de type 3 (troubles du comportement et/ou de la personnalité seulement avec autisme), il est possible d'être inscrit dans l'enseignement spécialisé, de **suivre des cours d'enseignement spécialisé, tout en fréquentant les installations et les élèves d'une école ordinaire** : ce sont les classes ou implantations à visée inclusive.

Leur objectif est de favoriser l'inclusion sociale et relationnelle des élèves et de leur permettre d'acquérir des apprentissages dans un milieu scolaire de vie ordinaire. Les enfants de ces classes passent du temps avec ceux de l'école ordinaire, pendant les récréations et autres moments en commun, mais aussi en classe selon les besoins et intérêt de l'enfant.

Concrètement, une classe à visée inclusive est composée exclusivement d'élèves de l'enseignement spécialisé, mais elle est implantée au sein d'une école ordinaire. L'encadrement et le programme qui y est suivi, sont ceux prévus par l'enseignement spécialisé.

Dès lors qu'au sein d'une même école, plus de 7 élèves sont issus de l'enseignement spécialisé via ce dispositif, on parlera d'implantation (et plus de classe) à visée inclusive.

À Bruxelles, deux écoles spécialisées organisent des classes ou implantations à visée inclusive au sein d'écoles de l'enseignement ordinaire. Pour y inscrire un enfant, il faut contacter l'école spécialisée qui organise l'inclusion :

- **L’école Nos Pilifs**, école maternelle et primaire de l’enseignement spécialisé de type 3, organise une classe primaire à visée inclusive dans l'école ordinaire EPA Rive Gauche, Rue Marie-Christine, 83 à 1020 Bruxelles (Laeken).
- **Les Astron’Autes,** école maternelle et primaire de l’enseignement spécialisé de type 2, organise :
 - Une classe maternelle à visée inclusive à l’école ordinaire Les Petits Moineaux (Ecole Sans Souci, implantation n° 14), Rue Gray, 126 à 1050 Ixelles ;
 - Une classe primaire à visée inclusive à l’école ordinaire Le Petit ARI, Rue du Couvent, 2 à 1050 Ixelles.

Ressources

- Les classes et implantations à visée inclusive (http://www.enseignement.be/index.php?page=25191#inclusive)
 Enseignement.be (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Adresses utiles

École Nos Pilifs

1020 Laeken

École Nos Pilifs
Avenue des Pagodes, 212
1020 Laeken
Belgique

Site internet (https://www.centrenospilifs.be/nos-services)
02 268 03 71
secretariat@centrenospilifs.be

Formulaire de contact
(https://centrenospilifs.be/contact%20Soutien%20et%20Inscription)
(https://centrenospilifs.be/contact%20Soutien%20et%20Inscription)

Les Astron'Autes

1050 Ixelles

Les Astron'Autes
Rue du Trône, 111
1050 Ixelles
Belgique

Site internet (https://astronautes.be/)
02 511 15 10
ecole.lesastronautes@gmail.com

Dernière mise à jour 18/09/2025